

VANNES

NOS SOLUTIONS PLAISANCE

www.compagnie-des-ports-du-morbihan.com

SOLUTIONS PLAISANCE 2024

EXTRAIT DE TARIFS

CAT.	LONGUEUR MAXI	LARGEUR MAXI	SÉJOURS CONTRACTUELS SUR PONTON (1)										FORFAIT NAVIGATION (3)	ESCALE JOURNÉE	FORFAIT CONFORT		
			PASSEPORT MORBIHAN	ANNUEL PONTON		HAUTE SAISON JUILLET ET AOÛT		MOYENNE SAISON AVRIL, MAI, JUIN, SEPT ET OCT		BASSE SAISON JANVIER À MARS ET NOVEMBRE À DÉCEMBRE					ANNUEL	MENSUEL HIVER (NOVEMBRE À MARS)	MENSUEL ÉTÉ (AVRIL À OCTOBRE)
				FORMULE A	FORMULE B	NUITÉE	MOIS	NUITÉE	MOIS	NUITÉE	MOIS	5 MOIS					
A	5,99	2,30	1295	1275	1086	18	368	12	271	7	166	708	35	8	430	50	30
B	6,49	2,45	1473	1413	1203	20	401	13	295	8	182	772	43				
C	6,99	2,60	1650	1574	1340	22	430	15	317	9	195	827	47				
D	7,49	2,70	1827	1704	1451	24	460	16	339	10	209	886	65				
E	7,99	2,80	2005	1835	1562	26	490	17	361	12	223	947	86				
F	8,49	2,95	2182	2004	1706	28	520	19	382	13	236	1001	96	10	550	64	38
G	8,99	3,10	2360	2142	1823	31	549	20	404	14	248	1055	122				
H	9,49	3,25	2536	2287	1947	34	579	22	427	14	262	1115	151				
I	9,99	3,40	2713	2449	2084	36	611	23	450	15	276	1175	175	15	700	81	49
J	10,49	3,55	2891	2610	2221	39	644	25	473	16	292	1240	205				
K	10,99	3,70	3068	2794	2377	41	674	27	496	17	305	1295	227				
L	11,49	3,85	3246	2963	2521	44	711	28	512	18	323	1371	263	20	900	105	63
M	11,99	4,00	3423	3155	2684	46	741	30	546	19	337	1431	291				
N	12,99	4,30	3689	3339	2840	50	816	34	601	21	370	1572	395				
O	13,99	4,60	4043	3715	3160	57	889	38	655	23	403	1714	474	23	900	105	63
P	15,99	4,90	4576	4262	3625	66	964	43	710	26	436	1855	642				
Q	17,99	5,20	5284	5023	4272	80	1127	52	830	31	511	2171	910				
R	23,99	6,00	6702	6666	5668	131	1336	82	982	50	605	2573	1593	16			

CONTRATS MENSUELS

- Contrat mensuel ponton
- Contrat mensuel Escale Morbihan
- Contrat mensuel corps-mort

CONTRATS ANNUELS

- Contrat annuel Passeport Morbihan
- Contrat annuel ponton formule A ou B
- Contrat annuel corps-mort



Les contrats **Passeport Morbihan** bénéficient de la gratuité des 2 premières nuitées à chaque escale dans les ports de la Compagnie et dans les autres ports du réseau Passeport Escales dans la limite des 2 premières nuitées par escale limité à 5 nuitées par an et par port ou groupes de port (voir au verso).

Les **contrats mensuels Escale Morbihan** sont des contrats d'une durée minimum de 4 mois incluant les mois de juillet et août. Ils bénéficient des mêmes avantages croisières que les contrats Passeport Morbihan.

Les **contrats annuels ponton** bénéficient de la gratuité des 2 premières nuitées à chaque escale dans les ports de la Compagnie. Ils bénéficient également d'escalas gratuits dans les autres ports du réseau Passeport Escales dans la limite de 2 nuitées par escale selon le barème ci-joint.

Au-delà de 23m99, interroger la capitainerie sur les conditions tarifaires.

Les bateaux dont la largeur excède la valeur maximale indiquée dans la catégorie de longueur à laquelle ils appartiennent sont tarifés selon la catégorie correspondant à leur largeur réelle.

La longueur maximale est déterminée par l'encombrement longitudinal maximum du bateau, englobant les balcons, gouvernail, bout dehors, z drive, etc...

(1) Tarifs x 1,5 pour les multicoques qui sont tarifés selon la catégorie correspondant à leur longueur maximale.

(2) Tarifs annuels uniquement applicables aux bateaux titulaires d'un contrat annuel.

(3) Forfait valable sur la durée du contrat pouvant être souscrit par les titulaires d'un contrat annuel ponton ou d'un contrat annuel corps-mort.

(4) Hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan

(5) possibilité de scinder la durée de l'absence en 2 x 1 mois

En dehors de tout contrat proposé et accepté, le tarif appliqué sera celui du «tarif passage».

CONTRAT ANNUEL PONTON		FORMULE A	FORMULE B
Obligation de s'absenter du port		NON	OUI - 1 mois complet
Nuitées offertes (4)	Base	8 nuitées	
	Bonification pour absence du port	+ 10 nuitées	+ 3 nuitées + 5 nuitées
Durée totale de l'absence		2 sem. consécutives mini	6 sem. consécutives mini 2 mois (5)

SÉJOURS CONTRACTUELS SUR CORPS-MORT (LONGUEUR MAXI = 7,49 M)	
ANNEE (2)	852
Séjour de courte durée	Application du tarif MOIS basse saison toute l'année

CONTACT : 02 97 01 55 20 - vannes@compagniedesportsdumorbihan.fr - www.port-de-vannes.com

SAPL COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN, RCS Vannes 317 823 409

